

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration
du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN)
tenue le 17 mai 2022, à 19 h, sur la plateforme Teams, sous la
présidence de M. Tommy Bédard**

Sont présents : M. Tommy Bédard
M. Yves Bédard, directeur général
M^{me} Mélissa Carbonneau
M. Pier-Marc Corriveau
M^{me} Cynthia De Champlain
M. Martin Grenier
M. Tommy Guillemette
M^{me} Anne-Frédérique Karsenti, directrice des Services éducatifs
M^{me} Sonia Levesque
M. Stéphane Morrissette, secrétaire général
M^{me} Geneviève Wagner

Sont absentes : M^{me} Isabelle Bougie-Lefebvre¹
M. Serge Gaudet
M^{me} Julie Lefebvre
M. Alexandre Maheux-Cousineau

Visiteur : aucun visiteur n'était présent à cette séance

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum

M. Tommy Bédard souhaite la bienvenue à tous.

Puis, les membres du conseil présents formant quorum, il déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration de conflit d'intérêts

CA-51-21-22 SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,
QUE l'ordre du jour présenté soit accepté tel que présenté.

**3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la
séance du 14 décembre 2021²**

CA-52-21-22 SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,
QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 14 décembre 2021
soit accepté et de dispenser le secrétaire général d'en faire la lecture.

Néanmoins, une modification a été apportée au point 7.1 venant préciser une
information concernant le rôle du CA en lien avec les états financiers du CSSRN
2020-2021.

4. Demandes verbales de l'assistance (question du public)

Aucune question n'est adressée au conseil.

¹ Mme Isabelle Bougie-Lefebvre a démissionné de son poste d'administratrice (membre parent) le 17 février 2022.

² Il est à noter que la séance ordinaire prévue le 22 février 2022 a été annulée à cause d'une tempête et du réseau Internet instable.

5. Rapport des comités de travail

5.1. Comité de vérification

Mme Cynthia De Champlain, porte-parole du comité, mentionne qu'une rencontre s'est tenue le 8 février dernier et que la direction du Services des ressources matérielles a fait la présentation du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025* ainsi que de l'état des grands chantiers de construction qui ont eu lieu dans les derniers mois.

Aussi, elle mentionne qu'une autre rencontre s'est tenue le 15 mars 2022 pendant laquelle Mme Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles (RARC), est venue présenter le *Portrait personnalisé des activités contractuelles des organismes publics 2020-2021* du CSSRN.

5.2. Comité de gouvernance et d'éthique

M. Pier-Marc Corriveau, porte-parole du comité, mentionne qu'une rencontre s'est tenue le 22 mars 2022 pendant laquelle il a été question de modifications mineures apportées à la *Politique relative à la gestion des contrats d'approvisionnements, de services et de travaux de construction et lignes internes de conduite* (P-21-RM) en la présence de Mme Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).

5.3. Comité des ressources humaines

M^{me} Geneviève Wagner, porte-parole du comité, mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du conseil d'administration.

6. Décisions (point nécessitant une résolution)

6.1. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025

CONSIDÉRANT l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit qu'un centre de services scolaire, après consultation auprès de la ville dont elle occupe le territoire et auprès du comité de parents, doit établir un plan triennal de répartition et destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT la consultation réalisée auprès de la Ville de Rouyn-Noranda le 7 février 2022;

CONSIDÉRANT les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification le 8 février 2022;

CONSIDÉRANT les documents déposés et la présentation de la direction générale aux membres du comité de parents le 15 février 2022 (LIP, art. 193);

CONSIDÉRANT la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CA-53-21-22

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,

QUE le conseil d'administration fasse l'adoption du *Plan triennal de répartition et destination des immeubles 2022-2025*.

7. Orientation, consultation, reddition de comptes et information

7.1. Bilan de la personne responsable de l'application des règles contractuelles

Mme Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) vient présenter le travail qu'elle a effectué au cours de l'année 2021-2022 et mentionne certains travaux à venir pour 2022-2023.

7.2. Rapport annuel 2020-2021

M. Yves Bédard présente sommairement le *Rapport annuel 2020-2021* du CSSRN.

Ce document a été déposé sur le site Web du CSS.

7.3. Calendrier scolaire officiel 2022-2023

Mme Anne-Frédérique Karsenti présente le calendrier scolaire officiel 2022-2023.

Ce document a été déposé sur le site Web du CSS.

7.4. Changements prévus dans les services éducatifs offerts dans les écoles au préscolaire

Ce point de l'ordre du jour a été annulé, car il a été traité à la séance de décembre.

7.5. Organisation scolaire 2022-2023

M. Yves Bédard et Mme Anne-Frédérique Karsenti mentionne que l'organisation scolaire 2022-2023 a été finalisée dans les dernières semaines et que seules des modifications mineures devraient être apportées à la rentrée selon les changements qui parviendront des écoles.

7.6. Ajout d'espace à l'école Le Prélude

M. Yves Bédard mentionne que le CSSRN a reçu la visite du ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, le 19 avril dernier au cours de laquelle il a annoncé l'agrandissement de l'école Le Prélude consistant en l'ajout d'un gymnase double et de quatre classes.

Les travaux devraient être réalisés d'ici la rentrée 2025.

7.7. État de situation pour le budget 2022-2023

M. Yves Bédard fait le contexte et mentionne que les paramètres financiers de consultation du Ministère nous sont parvenus vendredi dernier (13 mai); il nous est donc impossible de déposer le budget 2022-2023 à la séance du mois de juin.

7.8. Plan d'engagement vers la réussite

M. Yves Bédard fait le contexte et mentionne que les CSS doivent mettre à jour le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) avec le nouveau comité d'engagement pour la réussite des élèves pour le printemps 2023.

Les écoles devront également mettre à jour leurs projets éducatifs en lien avec le PEVR du CSS pour 2023-2024.

8. Informations

8.1. Rapport de la Présidence

M. Tommy Bédard présente quelques informations concernant les activités de la présidence.

8.2. Rapport de la Direction générale

M. Yves Bédard présente quelques dossiers sur lesquels il a travaillé dans les dernières semaines.

8.3. Rapport du Secrétariat général

M. Stéphane Morrissette présente quelques dossiers sur lesquels il a travaillé dans les dernières semaines.

9. Affaires diverses

Il n’y a rien à ce point de l’ordre du jour.

10. Bilan de la rencontre

M. Tommy Bédard annonce la tenue du bilan de la rencontre sous la forme d’un huis clos statutaire.

Les gestionnaires se retirent (20 h 56).

CA-54-21-22 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu QUE le huis clos soit ouvert.

CA-55-21-22 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu QUE le huis clos soit levé.

11. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil d’administration sera le 21 juin 2022 à 19 h à la salle A300 du centre administratif du CSS ou sur la plateforme *Teams* selon les directives gouvernementales en vigueur.

12. Levée de la séance

CA-56-21-22 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu QUE cette séance soit levée.

Et la séance est levée à 21 h 05.

Tommy Bédard
Président

Stéphane Morrissette
Secrétaire général